



**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MARS 2022**

Date de convocation : 09/03/2022 ♦ Nombre de Conseillers en exercice : 11 ♦ Présents : 10 ♦ Votants : 11

L'an deux mil vingt-deux, le seize mars, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Lionel GAZEAU, maire.

Présents : Lionel GAZEAU, Raphaël DAGUSÉ, Élise DAGUSÉ, Théo BLANCHARD, Nadine PRIEUR, Myriam DEGUIL, Michel GABET, Edwige LECLERCQ, Stéphane DEVIENNE, Catherine RAUTUREAU.

Absents excusés : Mickaël ÉTOURNEAU

Absent : néant

Secrétaire de séance : Catherine RAUTUREAU

Le compte-rendu de la dernière réunion n'appelant pas d'observation, il est validé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR :**

- Présentation de la Maison de Services Au Public (MSAP) et France service de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges
- Subvention du périscolaire
- Travaux de rénovation de l'Eglise : étude d'avant-projet
- Ukraine : sollicitation d'aides
- Informations diverses

**2022-03-06 Subvention pour l'association Familles Rurales au titre de l'accueil périscolaire de la commune**

Le Maire rappelle au conseil municipal que l'accueil périscolaire de la commune est rattaché au centre de loisir de Mouilleron-Saint-Germain, géré par l'association locale de Familles Rurales. A ce titre, l'association sollicite l'aide de la commune par une participation financière à hauteur de 4 660,91 euros (correspondant à 4 172 heures pour 2021).

Le Maire informe également le conseil que le budget prévisionnel de l'année 2022 s'élève à 14 015,02 €.

A l'unanimité, le conseil municipal valide la proposition de subvention de l'accueil périscolaire et autorise le Maire ou à défaut son représentant à signer tout document nécessaire au versement de cette subvention.

**2022-03-07 Travaux de rénovation de l'Eglise, étude d'avant-projet**

Le quorum étant atteint,

Par convention en date du 29 juin 2021, la commune de Tallud-Sainte-Gemme a confié à l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le programme, le choix du maître d'œuvre, le suivi des études et des travaux relatifs à la restauration de l'église Ste Gemme.

Il a été confié une mission de maîtrise d'œuvre au Cabinet d'architecture spécialisé en patrimoine « PERICOLO » pour la réalisation de ce projet.

Monsieur le Maire présente l'Avant-Projet et explique que le projet retenu concerne :

- Restauration du clocher, escalier et combles (compris toutes suggestions de mise en place d'échafaudage et parapluie) pour un cout prévisionnel travaux définitif de 423 277,09 € HT (valeur février 2022),
- Travaux complémentaires de réfection de l'installation électrique (alarme incendie, TGBT) pour un cout prévisionnel travaux définitif de 5 100 € HT (valeur février 2022),

Monsieur le Maire propose que l'Avant-Projet Définitif soit approuvé.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Valide l'Avant-Projet Définitif présenté et l'enveloppe prévisionnelle des travaux de 428 377, 09 € HT,
- Autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation pour les marchés de travaux,
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer tous les actes et prendre toutes décisions dans la mise en œuvre de la procédure de passation pour le choix des différentes entreprises,

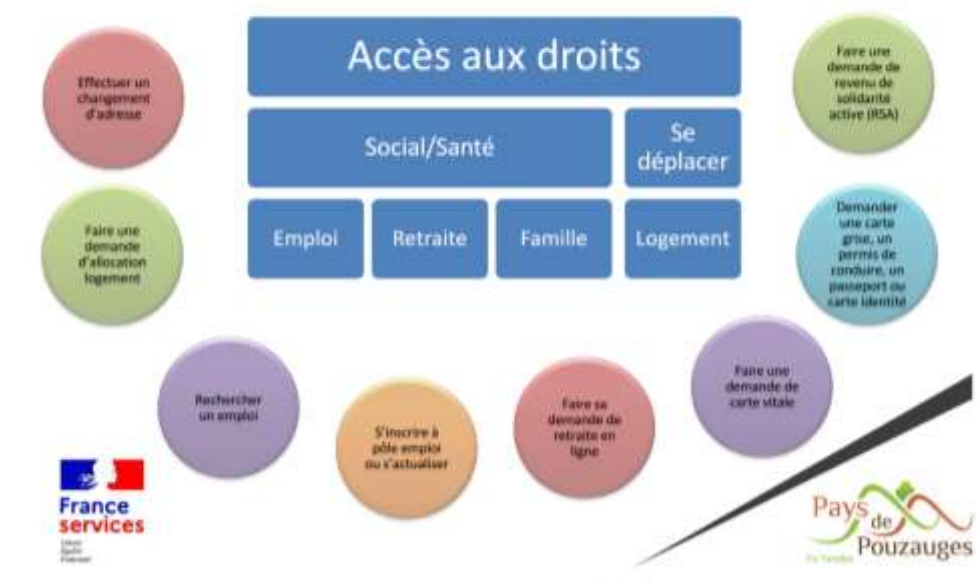
---

#### Présentation de la Maison de Services Au Public (MSAP) et France Service de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Le Maire a laissé la parole à Mme Hélène CAILLEAUD, coordinatrice de la MSDAP-FS à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges afin qu'elle en présente les missions et certains projets pour 2022. Pour développer la connaissance de ce dispositif, le groupe de travail a proposé de présenter la MSAP au conseil municipal des communes membres de la Communauté de Communes.



## Les champs d'intervention



### Ukraine : sollicitation d'aides

Le Maire a transcrit une information reçue de la part de l'association AMI du Pays de Pouzauges :  
« L'association AMI Pays de Pouzauges a pour objectif, depuis sa création, l'accueil, l'entraide et le soutien aux migrants du Pays de Pouzauges et des environs, quels que soient leurs statuts et leurs origines.

Nous soutenons le peuple ukrainien et nous associons à l'élan de solidarité qui se manifeste partout en France et plus particulièrement sur le Pays de Pouzauges.

Dès le début de cette guerre, plusieurs de nos adhérents nous ont contactés pour proposer un hébergement à nos amis ukrainiens qui pourraient arriver sur notre territoire. Et, nous avons régulièrement de nouvelles propositions en ce sens.

Toutefois, pour certains, il s'agit d'hébergements provisoires et/ou chez l'habitant.

C'est pourquoi, nous faisons appel à vous afin de savoir si dans votre commune, des logements pourraient être mis à disposition par vos mairies pour cet accueil.

En cette période particulière, il nous semble important que cette solidarité puisse être portée par les élus et les communes, avec le soutien de notre association et de l'ensemble des bénévoles qui la composent.

Nos bénévoles sont, en effet, mobilisés et pourraient aider à une remise en état, ou nous pourrions également faire appel à la générosité locale pour meubler et équiper ces logements.

Nous essayons aussi de recenser les personnes parlant ukrainiennes sur notre territoire afin de faciliter l'accueil et la communication. D'autre part, notre commission intégration s'attachera à trouver des formateurs bénévoles pour un accompagnement à l'apprentissage du français.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout échange sur ce sujet. »

Suite à ce constat, le conseil municipal a validé la proposition du Maire de pouvoir proposer une habitation, dont la commune est propriétaire, pour loger une famille ukrainienne si la partie transport est bien organisée pour eux et après quelques travaux de réhabilitation.

### Localisation du sentier de randonnées

Pour rappel, en mars 2021, le conseil municipal avait validé la demande de labellisation du sentier de randonnée n° 1 « L'Étang des Landes » :

*Le service aménagement-tourisme du Conseil Départemental nous fait part du développement du tourisme de pleine nature, notamment la randonnée pédestre pour qualifier un réseau de sentiers autour d'un label départemental. Notre commune est concernée par un circuit, déjà répertorié par rando-fiche, il s'agit du circuit n° 1 « l'Étang des Landes ». Pour avancer dans la démarche, il nous faut délibérer afin de solliciter la labellisation du sentier n° 1 « l'étang des Landes ».*

Le Maire aujourd'hui, fait part au conseil municipal de la décision du Conseil Départemental quant à cette sollicitation. La demande a été refusée car selon le Conseil Départemental, il n'y a pas de site patrimonial à visiter sur ce secteur.

#### **Elections, permanence du bureau de vote**

Pour tenir le bureau de vote lors des prochaines élections Présidentielles du 10 et du 24 avril 2022, le Maire a demandé la participation du conseil municipal :

	<b>ELECTION DU 10 AVRIL</b>	<b>ELECTION DU 24 AVRIL</b>
<b>Horaires</b>	Noms	Noms
	Président du bureau de vote Lionel GAZEAU Maire	Président suppléant Raphaël DAGUSE 1 <sup>er</sup> adjoint
<b>8h-11h</b>	Mickaël ETOURNEAU Michel GABET Edwige LECLERQ	Nadine PRIEUR Edwige LECLERCQ Michel GABET
<b>11h-14h</b>	Elise DAGUSE Lionel GAZEAU Stéphane COUDRE	Elise DAGUSE Raphaël DAGUSE Mickaël ETOURNEAU
	Président suppléant Raphaël DAGUSE 1 <sup>er</sup> adjoint	Président du bureau de vote Lionel GAZEAU Maire
<b>14h-17h</b>	Myriam DAGUIL Catherine RAUTUREAU J-François BARBAREAU	Catherine RAUTUREAU (Pascal DEGUIL) Lionel GAZEAU
<b>17h19h</b>	Stéphane DEVIENNE Théo BLANCHARD Raphaël DAGUSE	Nadine PRIEUR Stéphane DEVIENNE Théo BLANCHARD
<b>Dépouillement</b>	Elise DAGUSE Stéphane DEVIENNE Théo BLANCHARD Raphaël DAGUSE Lionel GAZEAU Caroline ROUAULT	Théo BLANCHARD Nadine PRIEUR Stéphane DEVIENNE Lionel GAZEAU Caroline ROUAULT

*Prochain conseil prévu le  
06 Avril 2022*